



# COMMUNIQUE DE PRESSE

Liège, le 18 novembre 2010

*Qu'est ce qui empêche l'entrepreneur familial de dormir ?*

*Qu'est ce qui le motive à se réveiller...*

**Le 18 novembre prochain à 17h30, l'institut de l'entreprise familiale organise son cocktail de rentrée à Liège. Deux cents entrepreneurs familiaux sont inscrits à cette manifestation.**

**Cette année encore, le cocktail sera précédé par la présentation d'une étude réalisée par le Professeur Johan Lambrecht de HUB. Le thème des débats sera : « Ce qui empêche l'entrepreneur familial de dormir et ce qu'il le motive à se réveiller ». Des entrepreneurs familiaux viendront témoigner sur le plateau. Pierre Maquet, neurologue et spécialiste du sommeil, viendra apporter ses conseils médicaux.**

**L'enquête a été réalisée sur base de 317 questionnaires remplis par des entrepreneurs de Bruxelles et de Wallonie. Tous se sont montrés très intéressés par les résultats résumés sous la forme d'un nouveau modèle qui porte le nom de « Le doudou des entrepreneurs familiaux ».**

## **Le plus grand cauchemar des entrepreneurs familiaux : trouver du personnel compétent et motivé**

Selon l'analyse de ses données, Johan Lambrecht a déterminé les cinq principales causes d'insomnies des entrepreneurs familiaux et non-familiaux :

- trouver du personnel compétent et motivé (25 % ne dorment pas),
- la solitude ou le sentiment de devoir faire face seul à tous les problèmes (25 % ne dorment pas),
- le travail qui risque de ne pas être prêt à temps (19 % ne dorment pas),
- l'excès de travail (21 % ne dorment pas),
- l'argent qui n'arrive pas à cause de clients-mauvais payeurs (18 % ne dorment pas).

Trois de ces cinq raisons empêchent davantage les entrepreneurs familiaux de dormir que les entrepreneurs non-familiaux :

- trouver du personnel compétent et motivé,
- le travail qui ne sera pas prêt à temps et
- l'excès de travail.

L'explication de cette différence s'explique par le fait que les entrepreneurs familiaux prennent plus de risques puisqu'ils travaillent avec leurs propres moyens financiers. Citons par exemple les conséquences financières d'une embauche non adéquate.

### **Lonely cowboy entrepreneur**

Un entrepreneur sur quatre ne dort pas non plus car il se sent seul. Un article publié en 1984 aux Etats-Unis intitulé « La solitude du chef d'entreprise » montre déjà que la solitude est la cause principale de stress chez les entrepreneurs.

Le chef d'entreprise qui gère sa propre entreprise est un indépendant qui n'ose pas avouer ses difficultés et ses faiblesses. Il est convaincu qu'il doit posséder toutes les réponses en tant que patron, qu'il doit tout maîtriser. A cause de cela, il s'isole avec ses problèmes.

### **La transmission n'est pas au menu des cauchemars !**

Etrangement, la conservation du patrimoine privé en cas de difficulté financière n'empêche pas l'entrepreneur de dormir (seulement 17 % ne dorment pas la nuit entière à cause de cette difficulté). De même pour la transmission qui pourtant va toucher 28 % des entreprises familiales dans les 10 ans à venir. Cette période on le sait est délicate pour la survie de nos entreprises familiales qui constituent au moins plus de la moitié de nos entreprises.

### **L'entrepreneur familial insomniaque en souffrance...**

A cause de ces problèmes de sommeil, l'entrepreneur familial souffre de problèmes physiques et psychiques. Le lien causal est démontré statistiquement. Voici les souffrances évoquées par ces chefs d'entreprises :

- nervosité (pour 39 % une grande plainte),
- perturbation du sommeil (pour 36 % une grande plainte),
- sensation de fatigue tout au long de la journée (pour 27 % une grande plainte),
- maux de dos (pour 28 % une grande plainte)

Etonnement, gérer une entreprise qui connaît du succès ne contribue pas à moins de plaintes physiques et psychiques. Au plan statistique, le succès de l'entreprise n'a pas d'influence significative sur les plaintes de son dirigeant.



## Les remèdes des chefs d'entreprises

Intuitivement, les chefs d'entreprises familiales trouvent des solutions à ces plaintes :

- déléguer plus (pratiqué par 55 %),
- le sport (pratiqué par 52 %),
- meilleure planification du travail (33 %),
- faire appel à une personne de confiance (33 %).

A noter que 14 % des chefs d'entreprises - donc plus d'1 chef d'entreprise sur 10 – avoue prendre des somnifères ou d'autres médicaments pour réduire les insomnies causées par la gestion de l'entreprise.

## Pas besoin de réveil...

Les raisons qui motivent l'entrepreneur familial et non familial à se réveiller sont :

- le travail/le métier qui est un plaisir pour le chef d'entreprise (donne beaucoup de courage à 61%),
- la liberté de prendre des décisions concernant l'entreprise (donne beaucoup de courage à 63%),
- le sentiment de responsabilité vis-à-vis les stakeholders ou les parties prenantes (collaborateurs, clients, etc.) (donne beaucoup de courage à 59%),
- l'épanouissement (donne beaucoup de courage à 59%),
- la volonté de continuer l'entreprise (donne beaucoup de courage à 61%).

Très logiquement, les entrepreneurs familiaux mentionnent plus la raison « la volonté de continuer l'entreprise » que les autres.

Ces résultats reflètent bien le comportement des chefs d'entreprise, ces travailleurs intensifs, à la tâche en moyenne presque 60 heures par semaine (la moitié d'entre eux travaillent même plus que 60 heures par semaine) et ne prennent qu'en moyenne 20 jours de vacances.

## Le remède prescrit par Johan Lambrecht : le doudou de l'entrepreneur familial

Une solution à ces insomnies et à ses souffrances inhérentes résulte des principes de bonne gouvernance et consiste en l'installation d'un comité consultatif et/ou un conseil d'administration qui est actif – qui se réunit donc plusieurs fois par an – avec des externes. Des externes qui ne sont pas membre de la famille propriétaire et qui ne sont pas quotidiennement actifs au sein de l'entreprise. Ils constituent un support, le canari dans la mine « entreprise familiale », une caisse de résonance qui peut soulager la solitude de nos chefs d'entreprise.



En référence avec le modèle 3X1=4, on peut rappeler que l'élément externe est une des huiles de l'entreprise familiale en tant que système.

Le chef d'entreprise peut aussi s'adresser à une spécialiste du sommeil. Pierre Maquet sera présent sur la scène le 18 novembre pour nous donner ses conseils médicaux...

Adresse du jour :

ING Liège, rue Georges Clémenceau 13, 4000 Liège

Pour plus d'information sur l'académie pour des successeurs familiaux, vous pouvez contacter **Laurent Weerts** (*Administrateur Délégué IEF*, GSM : 0495/59 48 97, e-mail : [lweerts@deloitte.com](mailto:lweerts@deloitte.com)).

